

Valenciennes

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

→ infos

N°69 JUIN - JUILLET 2016

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE



DOSSIER

Sécurité

L'efficacité de la proximité p - 06



Grand projet

De la galerie Val2 au Passage de l'Arsenal

Logements, commerces, résidence services seniors, parking... L'ancienne galerie Match va devenir le Passage de l'Arsenal, dans le cadre d'une opération de requalification d'envergure.

Le devenir de l'ancienne galerie Val2 place Charles de Gaulle a été scellé le 21 avril dernier. Lors de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Nord, Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, et Guy Marchant, premier adjoint au maire en charge du développement économique et du commerce, sont allés défendre, avec succès, le projet de requalification de cette friche du centre-ville. « L'ancienne galerie Match va enfin pouvoir être démolie pour laisser place au Passage de l'Arsenal, un ensemble ambitieux et novateur au croisement de deux axes stratégiques pour le commerce, qui va créer un nouveau levier d'attractivité pour la ville », se réjouit Laurent Degallaix. Logements en accession à la propriété, résidence pour personnes âgées, parking silo, commerces... Ce programme de requalification s'appuie sur une mixité architecturale et générationnelle.

Favoriser les piétons

Le projet est porté par le Groupe Hainaut Immobilier (GHI), le groupe Financière Duval et la société JMP Expansion qui, ensemble, ont obtenu la maîtrise du foncier, ce qui a demandé beaucoup de temps. « Cette démarche a nécessité trois ans de négociations. J'ai conscience que cela a pu sembler long aux Valenciennois car il a fallu que les promoteurs rencontrent les propriétaires de chaque cellule pour s'accorder sur un prix de vente au mètre carré, explique Laurent Degallaix, en sachant que la Ville a tout fait pour être facilitatrice. Elle s'est d'ailleurs concrètement engagée dans le projet en achetant à l'Armée une parcelle qui servira à la création d'un parking silo de 263 places ». Ce parking aura vocation à accueillir les clients des commerces et les habitants de ce Passage de l'Arsenal. Au total, une cinquantaine de logements en accession à la propriété seront

ainsi construits par GHI, au-dessus des 11 cellules commerciales. La résidence services seniors devrait quant à elle compter 90 appartements. Pour Guy Marchant, « le Passage de l'Arsenal va projeter une passerelle naturelle entre le centre-ville et l'hôpital du Hainaut réhabilité en hôtel cinq étoiles et dont l'inauguration est normalement prévue en cette fin d'année ». Ce nouveau lieu de vie et de commerces, qui inclura aussi une offre de loisirs, sera conçu sur le principe d'une rue centrale favorisant la convivialité et la circulation avant tout des piétons.

Des commerces complémentaires

La démolition devrait pouvoir débuter au premier semestre de l'année prochaine. S'en suivront des fouilles archéologiques avant le début des travaux au cours du second semestre. « On estime la durée du chantier à 18 mois, soit une inauguration en 2019 », détaille Guy Marchant. Ce projet s'érigera ainsi telle la pierre angulaire d'un nouveau quartier du centre-ville. « En plus du Passage de l'Arsenal, ce quartier englobera la rue de Lille, l'hôtel, un futur cinéma qui est en projet dans l'ancien arsenal militaire et également, à plus long terme puisque les négociations sont toujours en cours avec l'État, la réhabilitation de la caserne Vincent ». Nouvelle dynamique pour l'attractivité du centre-ville, le programme se veut aussi et surtout complémentaire aux commerces déjà présents à Valenciennes. « Comme pour l'avenue Pompidou, il s'agit de capter de nouvelles clientèles. Les 11 commerces du Passage de l'Arsenal auront pour thématique le bon-vivre et les enseignes différeront de celles que l'on peut trouver dans l'hyper centre-ville ou dans le centre Place d'Armes », complète Guy Marchant, en s'inscrivant dans une nouvelle perspective urbaine et architecturale depuis la place d'Armes. ■

Développement durable

L'île Folien montre l'exemple

Le futur projet urbain au faubourg de Lille a été retenu au plan national suite à un appel à projets sur la Ville Durable.



Seize projets issus de partenariats publics-privés ont été désignés en France comme les initiatives les plus prometteuses de la ville durable. L'île Folien de Valenciennes, un projet urbain porté par la SAS Folien (Voies Navigables de France et Sofilo, filiale d'EDF) et la Ville, en fait partie. Ce nouvel espace sur l'eau comprendra notamment des logements ne consommant pratiquement pas d'énergie. « Vivapolis, le réseau des acteurs de la ville durable, a été séduit par ce projet innovant car cette île exemplaire utilisera la géothermie et n'engendrera aucune émission de CO₂ », explique Guy Marchant, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. Alors que les bâtiments d'EDF, auparavant situés sur cette île, ont été délocalisés à Marly, ceux de VNF vont être transplantés dans des bâtiments neufs en bord d'Escaut, rue du Chauffour. Dès lors, le site pourra être progressivement nettoyé.

L'image positive d'un savoir-faire

Créé en décembre dernier et soutenu par l'État, le réseau Vivapolis des partenaires publics et privés s'affiche comme une vitrine des projets qui, en France, s'engagent dans la démarche ville durable. Appui aux projets innovants, recherche, formation et soutien au développement international de l'offre française : telles sont les missions de ce réseau dans lequel ce projet valenciennois vient d'entrer. « La ville durable

incarne un enjeu global, à la fois économique, social et environnemental. Le réseau Vivapolis va permettre de fédérer encore davantage tous les partenaires, les moyens, de bénéficier de l'expérience des autres projets, de partager la nôtre et aussi de faire connaître ce projet et de pouvoir profiter d'un soutien technique complémentaire très intéressant. Faire partie des seize projets retenus en France nous conforte dans l'idée que ce projet en gestation va dans la bonne direction », souligne Guy Marchant. La première réunion de ce réseau hexagonal s'est déroulée fin avril et des rendez-vous réguliers seront désormais programmés pour suivre l'évolution de ce territoire urbain que la Ville a voulu vert et durable. En entrant dans le réseau Vivapolis, qui par ailleurs fonde aussi une marque, l'île Folien devient ainsi un site pilote au niveau national pour faire émerger de nouveaux projets et valoriser l'expertise et l'excellence des entreprises qui, par leurs nouvelles technologies, favorisent l'émergence de villes durables. Si EDF prévoit de démarrer les premières constructions dans le courant de l'année prochaine, tous les partenaires espèrent qu'un jour le quartier de l'île Folien de Valenciennes servira de référence quand on évoquera le concept de ville durable en France et même en Europe. En tout cas, le projet valenciennois a été choisi pour porter l'image positive d'un savoir-faire et incarne même, puisqu'il est inscrit à son programme, la Troisième révolution industrielle de la Région. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

À Valenciennes comme ailleurs, la vidéoprotection démontre chaque jour ses vertus et son efficacité, au service des habitants, dans tous les quartiers.

Et malgré les problématiques budgétaires que nous subissons année après année, elle reste et restera pour nous une priorité en matière d'investissement.

C'est pourquoi plus de 50 caméras supplémentaires viendront cette année renforcer le dispositif actuel déployé sur toute la ville, qui compte à ce jour près de 150 caméras au total.

La réalité du terrain le prouve. Là où est installée une caméra, ne serait-ce que mobile et temporaire, les incivilités tendent à baisser de manière significative.

La vidéoprotection joue un rôle positif dans le maintien de l'ordre et la sécurité, tout autant qu'au niveau de la prévention, en particulier dans la lutte menée chaque jour contre les dépôts sauvages.

En parallèle du nouveau plan propreté que nous mettons en œuvre, qui conjugue différentes mesures préventives et répressives, la vidéoprotection produit ses effets bénéfiques aussi et surtout grâce aux policiers municipaux, à ces femmes et ces hommes qui patrouillent, veillent, surveillent, interviennent sur le terrain sept jours sur sept, remplissent une mission si délicate de service public.

Sans eux, sans les agents du centre de supervision qui contrôlent les écrans sur lesquels arrivent les images, sans les agents qui appellent leurs collègues pour intervenir, sans cette vigilance constante, elle ne sert à rien. La technologie peut beaucoup. Mais sans l'homme, elle ne peut rien ou presque.

Bien cordialement
Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Cadre de vie

La ville au sens propre

La propreté urbaine demeure un enjeu majeur de la qualité de vie. Pour renforcer son action et associer les citoyens à l'effort partagé, la Ville lance un nouveau plan propreté.



La propreté est l'affaire de tous. Celle des services municipaux bien sûr qui en ont la charge, tout autant que celle des citoyens. Et si chacun produisait chaque jour autant d'efforts, de petits gestes simples de propreté (et de civisme !) que de débris et d'ordures ménagères, Valenciennes serait assurément encore plus belle et... cela coûterait bien moins cher à la collectivité et par conséquent aux contribuables. Dans cet esprit, et pour encourager les habitants à mieux encore respecter leur ville, un nouveau plan propreté vient d'être lancé. Décliné en quatre axes, il conforte les moyens humains et logistiques pour un cadre de vie toujours plus agréable, incite aussi chacun à être partie prenante de la propreté tout en menant des actions coercitives envers les auteurs d'incivilités.

Création d'une brigade verte

Ce nouveau plan propreté vise notamment à moderniser les équipements pour les rendre plus écologiques, plus économiques. Ainsi, les machines *Glutton* (avec un bras articulé tenu par un agent à pied) et les souffleurs à feuilles deviendront progressivement tous électriques. Les corbeilles qui disposent d'une grosse cuve enterrée avec un système d'alerte de remplissage seront par ailleurs multipliées.

Pour que les citoyens aient davantage envie de s'impliquer, la Ville s'engage aussi à leur apporter de nouveaux outils pour maintenir la ville propre. « Cela va passer par une redistribution des corbeilles

de rues pour que chaque quartier soit mieux desservi. La Ville va également distribuer des cendriers de poches pour éviter les mégots jetés au sol, devenus un véritable fléau », déplore Joëlle Andris, conseillère municipale déléguée aux espaces verts et à la propreté urbaine. Il faut savoir qu'un mégot non ramassé pollue 500 litres d'eau à lui seul.

Concernant les déjections canines, la Ville va poursuivre ses efforts pour que les distributeurs de sacs soient toujours mieux approvisionnés, tandis que des pochoirs seront dessinés au sol avec les mentions "Trottoirs, pas crottoirs !" et "Mon maître ramasse". Une campagne d'affichage rappellera aussi de son côté les grandes mesures de ce nouveau plan, avec mention des amendes encourues : 90 euros pour un dépôt sauvage et 65 euros pour un mégot ou pour une crotte de chien non ramassée. Car après de nombreuses campagnes de prévention, la Ville a choisi de passer à l'offensive. « Les actes d'incivilités qui atteignent notre environnement doivent être verbalisés. Il est dommage d'en arriver là, mais la sensibilisation sans répression n'a pas fonctionné », regrette Joëlle Andris. Pour faire respecter les règles de propreté, une brigade verte municipale réprimant les incivilités a par ailleurs été créée. Deux agents assermentés sillonnent ainsi les rues pour identifier les auteurs et leur envoyer la facture.

La Ville envisage enfin de nouer de nouveaux partenariats avec les associations de commerçants, Valenciennes Métropole, l'Éducation Nationale ou encore les différents bailleurs, dans le but de relever collectivement le défi d'une ville propre. ■

➔ Chiffres clés

40

Le nombre d'agents travaillant au service de la propreté urbaine

1,7

En millions d'euros, le budget de la Ville consacré à son action volontariste en faveur de la propreté

100 000

En euros, le budget de fournitures dédiés à la propreté (sacs canins)

27

Nombre de points de distribution sacs canins

700

En tonnes, les encombrants et dépôts sauvages ramassés, chaque année, dans les rues de Valenciennes

Espace urbain

Quand Valenciennes se colore

Soucieuse d'embellir en permanence ses rues, la Ville installe de nouveaux pots de couleur, gages de verdure et de fleurissement.



Ils sont trente et sont vert anis, cyan ou bleu marine. De nouveaux pots décoratifs de couleurs ont été installés aux quatre coins de la ville. Ils compléteront les nombreux pots déjà en place et conféreront une nouvelle touche de végétal, souvent là où il est techniquement impossible de créer des espaces verts. Si le centre-ville est concerné tout comme Dutemple et le faubourg de Cambrai, d'autres quartiers de la ville (la Plaine...) verront également leurs rues embellies par ces gros pots fleuris toute l'année avec des plantes adaptées aux saisons.

Un cadre de vie harmonieux et soigné s'appuie aussi sur une signalétique au sol bien visible. Chaque année, les équipes du service voiries de la Ville, aidées aussi en parallèle par des entreprises missionnées tant Valenciennes est étendue (plus de 170 km de voiries), se chargent de remettre de la couleur aux traçages. Bandes stop, zones bleues, places de parking... Ce marquage est réalisé selon un cycle régulier car dans les rues très passantes, le marquage s'efface en une année environ tandis que dans les rues les moins fréquentées, le marquage peut tenir trois ans en moyenne. Indispensable, le traçage représente aussi un élément essentiel pour la sécurité, en particulier au niveau des passages piétons. En témoigne celui situé devant le lycée Dampierre, avenue de Denain qui, depuis qu'il

a été refait mi-avril, offre aux élèves des conditions de traversées plus sécurisées. Par ailleurs, le grand plan de mise aux normes des places pour personnes à mobilité réduite va également se poursuivre avec une harmonisation de la signalisation. Les anciens sigles seront ainsi effacés pour laisser place au balisage en vigueur.

De l'utilité des potelets

Autres objets importants placés sur la voie publique, les potelets sont destinés à délimiter et sécuriser les espaces ou encore à empêcher le stationnement gênant. Garants de l'organisation des flux de véhicules et de passants, ces petits poteaux ont parfois la vie dure et dans certaines zones, ils sont souvent percutés, accidentés ou deviennent le support inapproprié d'autocollants disgracieux. Si leur utilité n'est plus à démontrer, en particulier pour les piétons se trouvant sur le trottoir et qui sans eux pourraient risquer d'être percutés, la Ville reste confrontée à la nécessité de les changer régulièrement et a donc opté pour des potelets à mémoire de forme, qui reprennent leur forme initiale en quatre heures ! Outils de la sécurisation de la vie en ville, ces potelets contribuent aussi à l'esthétique de l'espace urbain. Un espace urbain valenciennois qui allie qualité, modernité, convivialité et souci constant d'entretien. ■

FOCUS

Unis pour la dynamique commerciale



Le troisième acte des États généraux du commerce a eu lieu le 21 mars dernier. Cette matinée de travail a été notamment marquée par la signature d'une convention de partenariat pour renforcer la stratégie commerciale de Valenciennes. Co-signé par la CCI Grand Hainaut, la Ville, l'Union Commerciale de Valenciennes et la Fédération des Unions et des Associations Commerciales et Artisanales de Valenciennes, cet accord vise à partager une vision commune d'un développement commercial qui conjugue l'essor et le dynamisme des enseignes avec l'équilibre et le rayonnement du territoire. « La Ville a pour objectif de densifier et poursuivre la dynamique du commerce. La CCI veut mettre à profit son expertise pour aider à réfléchir aux meilleures options et décisions stratégiques pour l'avenir du commerce tandis que les associations de commerçants, elles, veulent bénéficier d'un accompagnement pour développer leurs actions. Nous avons donc conclu ce partenariat pour poser le socle d'une collaboration collégiale constructive », argumente Guy Marchant, adjoint en charge du commerce.

L'une des actions de cette convention concernera la mise en place d'une formation de coaching des unions commerciales, afin de donner aux responsables des clés supplémentaires pour créer des animations, communiquer, développer les services à la clientèle ou encore mieux appréhender la sécurité des commerces. Seront également créés, par la Ville, des comités techniques du commerce dont le rôle est de mener des réflexions et assurer le suivi de la stratégie commerciale de la Ville.

Au-delà de cette convention, les États généraux du commerce, lancés par la Ville en 2014, ont facilité la création d'un nouvel espace de discussion entre les acteurs locaux du commerce. « Beaucoup de sujets ont été évoqués lors de cette troisième réunion des États généraux. Nous avons notamment parlé des opportunités offertes par Internet, du stationnement, du plan vélo, du chantier du futur Passage de l'Arsenal (voir article en page 2) qui va, comme l'avenue Pompidou, participer à l'attractivité de la ville », détaille Guy Marchant. Ce dernier voit en la participation active des commerçants un signal positif et encourageant pour l'avenir du commerce valenciennois.

Sécurité

L'efficacité de la proximité

Bien vivre dans sa ville, c'est avant tout se sentir en sécurité, de jour comme de nuit. La Ville de Valenciennes a placé la tranquillité publique en tête de ses priorités et mobilise une action d'abord basée sur la prévention.



La Ville et les gérants de bars et discothèques réunis pour mieux gérer la vie nocturne

Comment aborder la sécurité aujourd'hui ? « *En la co-produisant !* s'exclame Olivier Marlière, conseiller municipal délégué à la sécurité. *Aujourd'hui, les opérateurs que sont la police municipale, la police nationale, les travailleurs sociaux, les magistrats, les élus ou encore les associations se doivent de travailler ensemble. Et ils le font ici à Valenciennes, dans un esprit de coopération qui crée à mon sens un socle intéressant pour bien définir de manière concertée les orientations communes, mutualiser aussi les ressources, les savoir-faire et bien évidemment pour coordonner les actions et conduire de manière collective une politique de prévention de la délinquance et assurer la sécurité des Valenciennois* ».

Ce travail collaboratif nécessaire passe aussi par de l'échange d'informations en temps réel, lors des réunions du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) où tous les

partenaires (Sous-préfet, procureur, commissaire divisionnaire, le député-maire Laurent Degallaix, directeur de la police municipale...) se retrouvent. La collaboration passe aussi par les grandes opérations d'intervention et de contrôles menées en transversal sur le terrain, comme dernièrement à la gare ou dans le tramway.

« On veille sur vous »

À Valenciennes, la direction de la sécurité urbaine (DSU) est divisée en trois entités : un service de police municipale, un service d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et un service de vidéo-protection. « *Chaque entité remplit ses missions propres, tout en contribuant aussi en parallèle à des missions plus transversales* », poursuit Olivier Marlière. Trente policiers municipaux s'emploient donc à assurer la tranquillité des habitants. « *Leur mission est avant tout dissuasive, pour véhiculer le message "on veille sur vous". Ils font d'abord de la prévention en étant en contact direct avec*

la population, à son écoute. Leur présence de proximité doit rassurer, apaiser les tensions quand il y en a, servir de liant notamment dans les conflits de voisinage. » Leur rôle est aussi de sécuriser des lieux, de gérer la circulation et le stationnement et aussi de surveiller les flux de piétons lors de grands événements comme le tour du Saint Cordon, les matches de football au stade du Hainaut ou encore les concerts du 14 juillet place Poterne. « *Cette dimension de l'activité de la police municipale est méconnue et pourtant essentielle pour éviter les problèmes d'insécurité, en particulier dans le volet prévention de notre action que nous voulons toujours privilégier* », affirme Olivier Marlière.

Aspect là aussi souvent ignoré de la mission de la police municipale, le respect des arrêtés de police du maire, à l'exemple de l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique ou de vendre de l'alcool après 22h pour les commerces de détail, mobilise chaque jour les effectifs. Au-delà des infractions commises au titre du code de



L'ilotage au cœur de l'action de la police municipale

la route, ils portent aussi une attention particulière à tous les manquements liés à la propreté. *« Laurent Degallaix, notre député-maire, en a fait une priorité. Et la verbalisation prend dans ce cas un vrai sens éducatif en touchant au porte-monnaie afin d'éviter que les gens ne recommencent »*, affirme Olivier Marlière.

Sécuriser les sorties d'écoles

Le service chargé de la vidéoprotection prend une part également primordiale dans le travail de prévention. Avec 147 caméras réparties sur la ville et un centre de supervision des images à la pointe de la technologie, les agents de la police municipale bénéficient d'un outil précieux pour agir rapidement (voir article en page 9).

La DSU est également composée de 22 agents de surveillance de la voie publique principalement affectés au stationnement réglementé, payant et zone bleue. *« Ces agents régulent le stationnement en ville mais ils sont également des paires d'yeux supplémentaires et utiles pour signaler, en liaison avec le centre de surveillance, les éventuels problèmes qu'ils peuvent constater eux aussi »*, souligne Olivier Marlière qui y voit un bel exemple de transversalité. Seize vacataires sont également employés à sécuriser les entrées et les sorties des écoles tandis que deux agents de la police

municipale sont affectés aux actions de prévention dans les écoles. Chaque année, 250 à 300 enfants passent ainsi le permis piéton et, pour la première fois cette année, quatre classes seront invitées à passer le permis vélo, dans le cadre d'actions pédagogiques et ludiques qui ont déjà prouvé leurs bienfaits. *« Nous sommes convaincus que ce dispositif mérite d'être pérennisé pour l'avenir de nos enfants. Nous intervenons également dans les collèges pour faire connaître le métier de policier municipal »*.

« La répression a aussi ses vertus »

Au total, 72 agents sont rattachés à la DSU et s'emploient au quotidien à faire de Valenciennes une ville toujours plus sûre. Si la sécurité se co-produit, la délinquance se "co-prévient". Autrement dit, *« tous les partenaires locaux, poursuit Olivier Marlière, font bien de travailler main dans la main »*. Depuis 2009, cela passe aussi par des "baromètres de l'ambiance" (issus du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) qui ont lieu chaque trimestre. *« Trois secteurs ont été privilégiés : faubourg de Cambrai ; Chasse Royale, Dutemple, Saint-Waast ; et le centre-ville. Ils réunissent l'ensemble des professionnels de terrain pour prendre le pouls du quartier et coproduire à la fois les bons diagnostics et les actions ponctuelles ou plus durables à mettre*

en œuvre pour anticiper la délinquance, complète Isabelle Desoil, adjointe au maire en charge de la cohésion sociale et de la politique de la ville. Et ça marche car tout le monde se sent concerné. C'est l'assurance de meilleurs résultats ». Les baromètres de l'ambiance ont pu donner lieu à des chantiers pour les jeunes en décrochage scolaire, des séjours de mise au vert pour les personnes susceptibles de partir à la dérive ou à la création de quatre postes de médiation sociale. Ces quatre agents municipaux, désormais bien identifiés à Valenciennes et de plus en plus sollicités pour désamorcer des situations, sillonnent la ville du mardi au samedi pour agir sur le sentiment d'insécurité. Côté vie nocturne, la Ville a créé il y a deux ans une commission de la vie nocturne, dont la charte vient d'être réactualisée. Cet espace de collaboration entre la Ville, les dirigeants d'établissement de nuit et les associations d'étudiants vise à éviter les conflits par des actions de prévention menées conjointement avec les médiateurs, la police municipale, la police nationale et la sous-préfecture.

« Toutes ces actions, résume Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, montrent combien nous sommes investis pour la sécurité de chacun, en misant d'abord sur la prévention mais pas seulement. La répression a aussi malheureusement ses vertus ». ■

MATHIEU BERNIER

Commissaire divisionnaire de police
« Un partenariat efficace »



Dans le cadre de notre convention de coordination entre la police municipale et la police nationale, notre partenariat se montre efficace, nos échanges fréquents et fructueux. Nous sollicitons par exemple souvent le service de vidéoprotection pour établir des preuves.

ISABELLE DESOIL

Adjointe au maire à la politique de la ville
« Un travail de proximité »



La Ville et ses partenaires unissent leurs actions pour prévenir la délinquance, notamment dans le cadre d'un travail de proximité avec tous les acteurs de quartiers, en complément des missions de la police municipale, de la police nationale et des médiateurs communaux.

STÉPHANE LATAWIEC

Directeur de la police municipale
« Présents sur le terrain »



Les agents de la police municipale ont pour mission d'assurer une présence quotidienne et dissuasive sur le terrain et dans tous les quartiers, en restant en permanence à l'écoute des Valenciennois et des problématiques de proximité tels que les différends de voisinage.

FOCUS**LES CORTÈGES DE MARIAGE N'ONT QU'À BIEN SE TENIR !**

Si la célébration d'un mariage doit rester un moment important et festif de la vie d'un couple, il ne doit pas être l'occasion de débordements, notamment sur la voie publique.

Face à la problématique rencontrée à l'occasion de certains mariages, au cours desquels des convives peuvent avoir des comportements perturbant la tranquillité publique et pouvant parfois mettre en cause la sécurité des biens et des personnes, la police municipale de Valenciennes continue d'assurer une veille particulière afin de prévenir et le cas échéant de sanctionner les abus. Ainsi, début avril, plusieurs infractions au code de la route ont ainsi été constatées lors du passage d'un cortège de voitures célébrant un mariage.

Seize contraventions avaient été dressées à l'encontre des différents conducteurs du cortège, entraînant même l'intervention sur place d'un équipage de la police municipale. La Ville de Valenciennes rappelle qu'il en sera clairement ainsi à chaque fois que les membres d'un cortège feront l'objet de tels comportements, afin que la sécurité des piétons, des commerçants et des automobilistes soit pleinement assurée et que cessent ces incivilités inacceptables.



Transport

Le tramway, un espace mieux sécurisé

En collaboration avec Transvilles, la police municipale prévoit d'assurer des patrouilles dans les rames et aux abords du tramway.

La sécurité dans le tramway, un enjeu crucial. Les moyens déployés par Transvilles ont pour effet d'accentuer le sentiment de sécurité pendant les trajets ou aux abords des stations, même si des incivilités y sont encore commises et la fraude encore fréquente, rendant la tâche des agents chargés de vérifier les titres de transport parfois compliquée. Soucieuse d'accompagner l'opérateur dans ses missions, la Ville envisage d'intensifier le partenariat avec Transvilles en participant à la sécurisation du tramway. « La présence de policiers municipaux a une influence positive sur le comportement des usagers », indique Olivier Marlière, conseiller municipal à la sécurité.

Dissuader, sécuriser

L'opportunité de développer une telle collaboration s'est dessinée sur la base d'une nouvelle proposition de loi. Trois opérations expérimentales ont été menées au début du printemps dans les transports en commun : une à la gare et deux dans le tramway. « Ces opérations

ont coordonné des effectifs de la police municipale, de la police nationale, de la SNCF, de Transvilles, des douanes et de la Police de l'air et des frontières », détaille Olivier Marlière qui pointe du doigt le nombre de PV dressés pendant les opérations. « Une soixantaine à chaque fois. Cela démontre qu'il y a un besoin. Les fraudes sont à placer au rang des incivilités qui peuvent engendrer d'autres incivilités par la suite ».

En multipliant ainsi les patrouilles de policiers municipaux à bord du tram, la volonté de la Ville est de pouvoir étendre la mission de sécurisation de l'espace public, à commencer par les arrêts. Lors de ces patrouilles embarquées, « les policiers municipaux, prévient Olivier Marlière, ne contrôleront pas les titres de transport, ce qui reste bien sûr la mission de Transvilles. Ils pourront par exemple exiger la présentation d'une carte d'identité quand les personnes refusent de la présenter aux agents de contrôle. Cela renforce la certitude de la sanction, et donc cela dissuade de frauder. Cette initiative tend d'abord et avant tout à faire de la prévention, qui compose un levier efficace de sécurité. » ■



Sécurité

Un outil de dissuasion

53 nouvelles caméras, fixes et mobiles, vont être ajoutées cette année au dispositif de vidéoprotection de la Ville.

Massivement implantées dans les différents quartiers de la ville, les caméras de vidéoprotection continuent de produire des effets positifs sur la sécurité. « J'aime à établir cette comparaison. 147 caméras au total couvrent Valenciennes et équivalent à la présence de 147 policiers en permanence dans les rues. Tous les indicateurs montrent que l'augmentation du nombre de caméras va de pair avec la baisse des incivilités et la baisse du sentiment d'insécurité », assure Olivier Marlière, conseiller municipal délégué à la sécurité. Si 53 nouvelles caméras seront implantées avant fin 2017, « l'objectif des 200 caméras sera atteint d'ici à 2020, ce qui signifie que le nombre de caméras aura plus que doublé depuis 2014 ».

« Un investissement qui paie »

Parmi ces caméras, la police municipale dispose de bornes mobiles permettant de répondre à des besoins de surveillance ponctuelle. Dissuasives et pédagogiques, les caméras de vidéoprotection offrent un outil qui accroît aussi la réactivité d'intervention sur le terrain. Entre 8h et minuit, des agents du centre de supervision envoient une patrouille dès qu'un événement se produit. « La force de ce dispositif de caméras tient dans

cette capacité à réagir vite. Le centre de supervision déploie des écrans de visualisation de plus d'une centaine d'images en même temps et la personne qui regarde donne l'alerte immédiatement », explique Olivier Marlière. La vertu du système de vidéoprotection repose justement sur sa capacité à optimiser les interventions et à rationaliser la couverture du territoire. Les équipes agissent au bon endroit, au bon moment. « Entre 2014 et 2015, on enregistre 17% de sollicitations en moins car nos équipes agissent aussi vite que possible, en anticipant au maximum les risques d'incivilités... Mais pour cela, nous ne disposons évidemment pas de chiffres ! L'exemple de la rue de la Vieille Poissonnerie illustre l'intérêt des caméras couplées à la présence de nos équipes », poursuit Olivier Marlière. « Bien sûr, si ce choix représente un coût, il représente aussi un investissement qui paie et paiera sur le long terme ». Utiles pour résoudre les délits (34 flagrants délits grâce aux images en 2015), les images sont conservées 30 jours et, entre minuit et 8h, elles sont directement transmises à la police nationale qui prend le relais. À la pointe de la technologie, le dispositif de Valenciennes est pris en exemple par d'autres communes qui le jugent, comme Marcq-en-Barœul, le plus performant du département. ■

QUESTIONS À...



Olivier MARLIERE

« Les incivilités régressent »

Conseiller municipal délégué à la sécurité, Olivier Marlière considère la sécurité comme un point essentiel pour la qualité de vie et du cadre de vie de Valenciennes.

Quelles sont les priorités municipales en matière de sécurité ?

Laurent Degallaix, notre député-maire, comme son prédécesseur, a inscrit la vidéoprotection parmi les priorités de l'action municipale. Ici comme ailleurs, elle démontre son efficacité dans la protection des personnes et des biens, tout en augmentant notamment les flagrants délits. Laurent Degallaix avait fixé l'objectif à 200 caméras pour la fin du mandat et nous aurons atteint ce chiffre bien avant. La totalité des quartiers de Valenciennes seront ainsi couverts. Notre volonté est également d'améliorer sans cesse notre centre de supervision et nous envisageons de le doter d'un nouveau logiciel ultra-performant d'aide à la décision.

De quels autres moyens la police municipale dispose-t-elle pour ses missions ?

Dans leurs nombreuses missions d'ilotage et de proximité au plus près des habitants, nos agents sont géolocalisés en permanence. Grâce à des émetteurs radio, il est ainsi possible de savoir instantanément dans quels quartiers les équipes patrouillent, ce qui permet, par exemple, d'envoyer les policiers municipaux les plus proches lorsqu'un fait est remarqué par le centre de

supervision. Cela renforce aussi la sécurité de nos agents puisque nous pouvons les localiser très rapidement en cas de problème. D'ailleurs, ils sont désormais protégés par un gilet pare-balles et pare-coups depuis 2013. Ils sont également armés d'un bâton de défense et d'une bombe lacrymogène. Les équipes disposent par ailleurs de quatre véhicules, deux motos et plusieurs vélos.

Quel bilan tirez-vous de l'activité de la police municipale depuis un an ?

On dénombre 1790 sollicitations suivies d'une intervention en 2014, et 1500 en 2015. Ces chiffres montrent que les incivilités régressent et que les caméras jouent pleinement leur rôle, si difficile à quantifier d'ailleurs. Dans le cadre de notre collaboration avec la police nationale, qui se traduit notamment par des opérations de contrôles conjoints, les caméras, du moins les images qu'elles prennent, servent à aussi tous les acteurs de la sécurité de cette ville, qui ne se caractérise pas par une forte délinquance. C'est ce que nous avons récemment fait rue de la Vieille Poissonnerie, où l'action couplée de la police nationale, de la police municipale et des médiateurs municipaux a redonné à cette artère commerçante un climat plus apaisé.

FOCUS

Patrimoine numérisé,
patrimoine partagé



100 000 vues de manuscrits médiévaux ou contemporains, 13 500 vues de livres imprimés, 25 700 vues d'images ou d'objets tels que des cartes postales ou des dentelles, 29 500 vues de documents d'archives et près de 150 000 pages de presse valencienne désormais accessibles à tous... Au total, plus de 320 000 vues des richesses patrimoniales de la ville ont été numérisées par la bibliothèque multimédia. Ce travail de titan donne la possibilité à chacun de consulter des documents qui, pour des raisons de conservation, ne peuvent pas être libres d'accès.

« Partout dans le monde, on peut consulter les trésors de la bibliothèque de Valenciennes. Cette source documentaire peut bien sûr servir aux travaux de chercheurs, comme aux touristes intéressés par notre ville, explique Patrick Roussiès, adjoint en charge du développement numérique. Il est d'ailleurs prévu d'enrichir ce patrimoine numérique avec des documents manuscrits et des archives, par définition uniques et portant pour la plupart sur Valenciennes. De 2016 à 2018, un minimum de 20 000 vues par an viendra enrichir la base », prolonge

Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine. Collections relatives à la Grande Guerre à Valenciennes, manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand (projet Biblissima), sceaux des archives municipales... La Ville entend préserver son héritage culturel pour qu'il trouve écho auprès du plus grand nombre et favorise l'accès au savoir.

Retrouvez ce patrimoine en ligne sur <http://patrimoine-numerique.ville-valenciennes.fr>

Musique

Ballades urbaines

Dans le cadre des concerts présentés chaque mois sur la place d'Armes, de jeunes Valenciennois férus de hip-hop viendront montrer leurs talents.

Un mois, un style musical. D'avril à octobre, les ballades musicales, proposées par la Ville de Valenciennes, invitent à la découverte des talents locaux. « Ces après-midis de concerts donnent leur chance à des groupes de Valenciennes ou des environs et cela montre qu'on leur fait confiance pour animer la place d'Armes », commente Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée à l'événementiel. De mai à octobre, voilà autant d'opportunités de goûter au plaisir de concerts en extérieur, à l'image des tout premiers proposés le 7 mai dernier, avec une volonté affichée de voir tous les styles musicaux représentés, afin que chacun y trouve son compte. « Cette programmation musicale mensuelle a aussi vocation à offrir à chacun une raison supplémentaire de venir dans le centre-ville, l'envie d'y rester un peu plus longtemps que le moment du concert et le désir de revenir pour les propositions suivantes ! », poursuit Caroline Trzan.

De DJ Abbag à la Farce

Après le conservatoire de musique en juin, le rap et le deejaying prendront le relais le samedi 2 juillet. L'énergie et l'inventivité du hip-hop made in Valenciennes vont donc résonner sur la place d'Armes. À 15h, DJ Abbag et DJ Crud, qui officient pour l'association valencienne Si T'es Show depuis 2009, échaufferont le public avec 30 minutes de deejaying avant de laisser la place à Sofiane

Cherief puis à Kelson, deux jeunes rappers issus des ateliers écritures rap du centre social Dehove de Chasse Royale. À 16h30, le groupe I2S investira la scène, lui qui a également fréquenté les ateliers rap de Chasse Royale et remporté plusieurs concours de jeunes talents. I2S vient de sortir son premier album, *De Ilyes à I2S*, dont il interprétera bien sûr les titres ce jour-là. À 17h25, R.Y, le rappeur valenciennois qui a débuté sa carrière en 2000 lors des ateliers d'écriture du quartier des Cheminots, entrera à son tour en scène. Celui qui a assuré les premières parties de La Fouine, de James Deano ou encore de Youssoupha va donner du son, avant de transmettre le relais pour terminer cet après-midi consacré au hip-hop au populaire groupe La Farce. Composé de six adolescents valenciennois, ce groupe chantera pendant un peu plus d'une heure ses créations artistiques nées dans les quartiers de Valenciennes. Grâce à leur premier opus *Mise en bouche*, ces jeunes rappers ont été repérés par la communauté parisienne Panam'Rap qui promeut les artistes débutants. Depuis leurs débuts, ils ont multiplié les concerts et, avec une musique et des paroles aussi introspectives que festives, ils ont su séduire le monde des amateurs du rap. ■

→ Les ballades musicales

Une fois par mois le samedi jusqu'en octobre sur la place d'Armes

Gratuit

Renseignements sur www.valenciennes.fr



À SAVOIR



Jeunesse

C'est l'été, vive les activités !

La Ville a concocté un large programme d'activités et d'animations estivales pour tous les enfants et les adolescents.

Cette année encore, la Ville de Valenciennes va faire rimer vacances et réjouissances. Pour y parvenir, plusieurs temps forts ont été programmés afin de donner aux enfants et aux adolescents de multiples raisons d'adorer l'été. « *Les souvenirs d'enfance de vacances cultivent toujours un goût particulier. Et nous espérons de tout cœur cette année encore offrir mille et un bons souvenirs aux enfants* », se réjouit Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée à l'événementiel. En animations phare de cet été, les châteaux et autres structures gonflables reviennent pour la quatrième édition de "Gonflé l'été !". « *Voilà une formule qui marche et que nous reconduisons naturellement, en l'améliorant et en apportant chaque année un lot de nouveautés notamment sur la place d'Armes où seront installés deux bassins de pédalos pour les tout-petits* », assure Caroline Trzan qui se souvient des précédentes éditions et de l'affluence. « *Les enfants viennent avec leurs parents et l'ambiance se crée dans un esprit familial. Quand on se balade, on entend toujours les rires des enfants et on voit clairement qu'ils sont heureux* ».

Comme l'an dernier, des espaces détente famille seront aménagés dans chacun des lieux où les gonflables seront installés, « *pour donner aux parents l'envie de rester plus longtemps, avec la présence notamment de transats* », ajoute Caroline Trzan.

Rois de l'été, les enfants disposeront de nombreuses structures adaptées à leurs âges. Toujours gratuite, cette opération ludique est menée dans les différents

quartiers de Valenciennes. Ainsi, les jeux gonflés seront installés à Dutemple et faubourg de Lille du 5 au 10 juillet, à Saint-Waast, aux Acacias et au faubourg de Paris du 11 au 13 et du 15 au 17 juillet, dans les quartiers Saint-Michel et du faubourg de Cambrai du 19 au 24 juillet et enfin, du 1^{er} au 14 août sur la place d'Armes. En centre-ville, le dispositif comprendra trois structures gonflables, deux structures aquatiques de type pédalo pour les plus petits, un espace détente pour les adultes et un espace ado avec de l'accrobranche.

Des enfants de tous les quartiers

Formule qui plait beaucoup aux enfants, les gonflables ont la vertu de faire bouger les enfants de quartier en quartier, suscitant des moments de partage et de rencontre. « *Et quand les structures arrivent sur la place d'Armes, on y retrouve des enfants de tous les quartiers qui, sans cette proposition, ne seraient peut-être pas venus en centre-ville. Cette forme de communion de tous les quartiers valenciennois autour de l'événement a, je crois, une vraie valeur sociale* », note Caroline Trzan.

Au-delà des jeux gonflables, le programme d'animations estivales pour la jeunesse passe aussi par les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) organisés par la Ville de Valenciennes (voir article ci-contre). Encadrés par une équipe d'animation diplômée et expérimentée, les enfants de 3 à 6 ans sur la période du 7 juillet au 19 août et les enfants de 6 à 16 ans du 4 au 29 juillet pourront bénéficier de nombreuses activités sur le thème du sport, décliné en de multiples loisirs ludiques, sportifs et culturels. ■

INTERVIEW



Gwendoline DESFORGES

« Pour le bien-être des enfants »

Pour Gwendoline Desforges, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, les accueils de loisirs offrent de véritables espaces d'épanouissement pour les enfants.

Comment s'organisent les centres de loisirs cet été ?

La Ville a toujours à cœur d'organiser des accueils de qualité. Pour cet été, du 7 juillet au 19 août pour les enfants de moins de 6 ans et du 4 au 29 juillet pour les primaires et ados de moins de 16 ans, ils sont répartis sur quatre écoles : Jean Mineur pour les 3-6 ans, Saint Exupéry pour les 6-8 ans, Siméon Cuveillier pour les 9-11 ans et l'école des Acacias pour les adolescents. Ce temps de loisirs donne aux enfants la possibilité de changer de cadre de vie et de participer à des activités d'une grande diversité.

Quels types d'activités sont justement proposés aux enfants ?

Autour d'un thème – le sport cette année – toute une palette d'activités et de sorties pensées pour l'épanouissement des enfants sont planifiées toutes les semaines. Nos accueils de loisirs sont basés sur un projet éducatif qui a pour objet de mettre en lien toutes les actions de proximité. Préparé par les équipes professionnelles de la Ville, il est présenté aux familles lors des réunions préparatoires. L'idée est de favoriser la diversité

sociale, d'accompagner le développement de l'enfant au rythme de ses besoins en favorisant son bien-être, sa créativité et son autonomie, de valoriser le rôle des familles, de transmettre aussi à chaque enfant et à chaque jeune les valeurs républicaines et de contribuer à l'accès au savoir.

Comment les enfants sont-ils encadrés ?

Nous respectons les normes de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale pour l'encadrement des enfants. Deux animateurs sont donc présents par groupe, tous titulaires du BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) ou en stage. Une équipe assure aussi la direction de chaque centre de loisirs, accompagnée par un assistant sanitaire. Le recrutement des animateurs représente d'ailleurs une étape clé à laquelle nous attachons évidemment beaucoup d'importance. Il est à souligner que la Ville propose également une prise en charge des enfants depuis les arrêts de tramway ou de bus. Des animateurs accueillent ainsi les enfants sur l'arrêt de transport et s'occupent des enfants pendant toute la durée du trajet jusqu'à leur lieu d'accueil.



© Romain Laurent

Concert du 14 juillet

Encore heureux

Après le succès des concerts de Bob Sinclar et de Kool and the Gang, la place Poterne va vibrer aux mélodies de Zazie, l'une des figures les plus attachantes de la chanson française.

« **Z**azie reste une valeur sûre de la chanson française, qui bénéficie d'une côte d'amour avec le public. Elle est suivie par beaucoup de fans ». Laurent Degallaix s'enthousiasme par avance de voir la place Poterne noire de monde pour le traditionnel concert du 14 juillet. « J'ai hâte d'y être ! Car voir 35 à 40 000 personnes réunies en un même lieu, c'est tout simplement magique. La Ville propose là l'événement de l'année qui réunit le plus de monde et offre aux Valenciennois un grand moment de partage », poursuit le député-maire qui, après Bob Sinclar en 2014 et Kool and the Gang en 2015, voulait une scène à la française afin de varier les styles et continuer d'attirer un public qui vient de toute la région et au-delà. « L'impact économique est indéniable car les gens, qui viennent parfois de loin, consomment sur place ».

« Connue et populaire »

Chanteuse à textes, Zazie s'est distinguée pas moins de six fois lors des Victoires de la musique. Au même titre que Vanessa Paradis, elle figure parmi les artistes féminines les plus primées. En 1993, elle est révélation féminine de l'année. En 1996, elle décroche le meilleur clip pour *Larsen* réalisé par Philippe André. En 1998 et 2002, elle devient artiste féminine de l'année. En 2006, elle est encore nominée aux Victoires de la musique dans la catégorie artiste interprète féminine de l'année et meilleur

spectacle de l'année pour le *Rodéo Tour*. Pas de doute, son passage à Valenciennes va marquer les esprits. Et pourquoi pas un record du nombre de personnes réunies sur la place Poterne ? « L'année dernière, pour Kool and the Gang et *Imagination*, il y avait plus de monde que pour Bob Sinclar. Cette année, les retours énormes que l'on a depuis l'annonce de l'affiche du concert du 14 juillet montrent que Zazie figure toujours au palmarès des artistes très populaires. Beaucoup de personnes sont attachées à elle », explique Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée à l'événementiel. Entre Zazie et son public, l'histoire d'amour dure depuis 1990, une histoire écrite au fil des mélodies de *Zen* à *Larsen* en passant par *Rodéo*, *Un point c'est toi* ou encore *Je suis un homme* ou *J'envoie valser*. « Évoquer ses titres me donne envie de chanter, sourit Caroline Trzan. Zazie ne sera pas la seule à chanter ce soir-là, c'est certain » ! Hormis ses tubes les plus connus, Zazie fera également découvrir son nouvel album intitulé *Encore Heureux*. Les milliers de fans réunis sur la place Poterne (la place d'Armes serait évidemment trop petite pour accueillir un tel public) pourront ainsi se plonger dans l'actualité de l'artiste qui, depuis deux ans, fait parler d'elle en coachant le télé-crochet musical *The Voice* sur TF1. « En la regardant tous les samedis, les gens ont l'impression de la connaître encore plus, poursuit Caroline Trzan. C'est l'été, c'est la fête et chacun attend un concert de qualité, ce que nous entendons bien leur offrir ». Avec une météo bienveillante, les spectateurs devraient avoir encore le sourire.. ■

Concert du 14 juillet

Place Poterne

20h30

Gratuit

Renseignements sur
www.valenciennes.fr

INFOS

NATHALIE PAINVIN
Commerçante de la rue de Mons

« *Ma chanteuse préférée* »



Le concert du 14 juillet sur la place Poterne booste vraiment le quartier. Cette année, Zazie, ma chanteuse préférée, viendra chanter à quelques mètres, pour un concert gratuit. Je ne pourrais malheureusement pas la voir car... j'aurai le nez dans les fourneaux !

CAROLINE TRZAN
Conseillère municipale déléguée à l'événementiel

« *Un moment en famille* »



Agréable moment à vivre en famille, la retraite aux flambeaux marque le début des festivités de la fête nationale. En musique, ce défilé nocturne avec des lampions multicolores emmène les participants jusqu'au quai Magalotti pour le grand feu d'artifice.

THOMAS CYBERTOWICZ
Président de la chorale Appel d'Air

« *Un répertoire pop-rock* »



Notre chorale, composée de onze choristes âgés de 8 à 17 ans, a donné en 10 ans d'existence plus de 50 prestations et réalisé cinq CD ! Pour la fête de la musique, nous présentons notre répertoire pop-rock en portant le message d'une planète plus citoyenne.

FOCUS



LES JEUNES SUR LA PLACE

Pour la 35^e édition de la fête de la musique, inscrite à l'agenda des grandes manifestations festives de l'année, Valenciennes a choisi de jouer la carte de la jeunesse. La grande scène place d'Armes sera ainsi ouverte aux jeunes talents valenciennois, tant la ville regorge de jeunes pousses qui ne demandent qu'à grandir et à pouvoir s'exprimer en public ! Mardi 21 juin, la grande scène de la place d'Armes verra donc se succéder, à partir de 17h, cinq jeunes chanteurs sélectionnés via un tremplin. S'en suivront les prestations de Valenciennes déjà connus et reconnus : la chorale Appel d'air, les groupes La sale équipe et La farce, Calvin Cross puis Manukeen. De quoi se mettre en appétit avant Emji, la tête d'affiche 2016, qui entrera en scène à 22h. La gagnante de *Nouvelle Star* 2015, aux chansons bercées de tonalités lyrico-pop et pétillantes, a été choisie car elle incarne concrètement la réussite des jeunes talents. Pour compléter l'organisation municipale, un large programme a été concocté avec des instants musicaux à l'école Cariot, au Conservatoire, place du Neuf Bourg, place du marché aux Herbes ainsi que dans de nombreux bars et cafés de la ville. Pour les plus pressés, la fête de la musique du campus des musiques actuelles aura quelques jours d'avance avec une large programmation le samedi 18 juin, de 14h à minuit, dans le parc Désandrouin. À l'heure de l'été, la musique va comme chaque année envahir et faire swinguer la ville.

➔ **Fête de la Musique**
Samedi 18 juin, de 14h à minuit
Parc Désandrouin

Mardi 21 juin, à partir de 17h
Gratuit
Place d'Armes
Renseignements et programme détaillé sur www.valenciennes.fr



Événement
Soudain le ciel s'embrase

Après la retraite aux flambeaux, le traditionnel feu d'artifice côtoiera les étoiles au-dessus du quai Magalotti le 13 juillet en soirée.

Il y a un moment de fête dans l'année, ne serait-ce qu'un seul, que beaucoup ne raterait pour rien au monde : le feu d'artifice de la fête nationale, que Caroline Trzan, conseillère municipale déléguée à l'événementiel, considère comme « *un véritable moment de liesse, une journée particulière qui n'a pas son pareil* ». Elle imagine déjà toutes les générations réunies sur le quai Magalotti pour ce traditionnel rendez-vous du 13 juillet au soir, placé en 2016 sous le thème musical du Brésil, pays hôte des Jeux Olympiques d'été.

Sur le thème du Brésil

Mais avant de vivre l'explosion de lumières et de pluies d'étoiles dans le ciel valenciennois, rendez-vous est donné dès 20h30 sur la place d'Armes, où un groupe de musique invitera petits et grands à la fête. « *Dès 22h, les lampions seront distribués à tout le monde pour lancer en musique la grande retraite aux flambeaux. L'orchestre accompagnera comme chaque fois la déambulation nocturne jusqu'au quai Magalotti* », décrit Caroline Trzan.

C'est aux alentours de 23h que le feu d'artifice « *en mettra plein la vue. C'est en tous les cas l'objectif. Nous avons justement fait le choix de... ne pas choisir entre la qualité du concert du 14 juillet (voir article ci-contre) et un magnifique spectacle pyrotechnique. Les deux seront au top !* », s'enthousiasme Caroline Trzan. *Et puis le Brésil rime évidemment avec rythmes endiablés et ensoleillés. J'imagine volontiers que certains auront envie de danser*. Avec ces deux soirées des 13 et 14 juillet, Valenciennes fait vivre cette année encore « *cette joyeuse tradition en réunissant toutes les générations dans la joie et le bonheur d'être ensemble* », les yeux en l'air et le cœur à la fête. ■

➔ **Fête du 13 juillet**
20h30 : animation musicale sur la place d'Armes
22h : distribution de lampions
23h : feu d'artifice sur le quai Magalotti.
Gratuit
Plus d'informations sur www.valenciennes.fr

Le beffroi sur un timbre

Il n'existe qu'en 500 exemplaires. Un nouveau timbre à l'effigie de Valenciennes a été édité par le Lions Club Valenciennes Val des cygnes en partenariat avec le club philatélique de Valenciennes. Ce dernier représente le beffroi de la ville. Il est vendu 1,50 euros au profit de l'association L'enfant bleu. Une carte a également été éditée, vendue 3 euros avec le timbre. Pour les collectionneurs et pour ceux qui veulent affranchir avec un joli timbre, il est encore possible de se le procurer.

Renseignements au 06 60 09 17 85



À l'heure de l'été

Pendant la saison estivale, les équipements publics peuvent être amenés à modifier leurs horaires ou leurs jours d'ouverture. La Maison des Associations sera ainsi fermée du 6 au 20 août inclus (réouverture le lundi 22 août). L'hôtel de Ville bascule aussi à l'heure d'été. En juillet, il sera ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 8h30 à 12h. En août, il fonctionnera sur les mêmes horaires en étant fermé le samedi. La bibliothèque adapte également ses horaires. Ainsi du 1^{er} juillet au 31 août inclus, elle ouvrira du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h (à l'exception du jeudi 14 juillet, férié). Les lecteurs inscrits peuvent emprunter tout type de documents (livres, partitions, revues, cd et dvd) pendant cinq semaines au lieu de trois habituellement. Pendant la même période, le bibliobus circule selon ses horaires de vacances scolaires, à l'exception de la première quinzaine d'août. Enfin, pendant les vacances scolaires, le conservatoire sera ouvert de 9h à 12h et 14h à 17h et fermé du 1^{er} au 21 août.

Un été au musée

Pendant la saison estivale, plusieurs ateliers sont proposés pour le jeune public. Ainsi, du lundi 4 au mercredi 13 juillet, puis du mercredi 17 au mercredi 31 août, deux sessions d'ateliers sont organisées pour les 3-6 ans et pour les 7-14 ans. La séance de deux heures est proposée au tarif de 5 €

et tout le matériel est fourni. L'inscription est obligatoire au 03 27 22 57 20. Pour les tout-petits, dès le 5 septembre et pendant toute l'année scolaire, un temps d'éveil culturel est proposé le lundi de 14h à 15h ou de 15h à 16h, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse de Valenciennes. Gratuites, ces séances sont ouvertes aux bébés dès 9 mois. Cette période estivale est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir, jusqu'au 17 juillet, l'exposition temporaire "Curiosités partagées ! Petites histoires d'une collection".

Renseignements au 03 27 22 57 20

Inscriptions au conservatoire

Les réinscriptions au conservatoire pour l'année 2016-2017 auront lieu du 5 au 8 juillet, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, et le 9 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h. Pour une première inscription, les personnes peuvent se présenter au conservatoire les 25 et 26 août, de 9h à 11h30, les 29, 30 et 31 août de 14h à 17h30, et le 3 septembre de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Renseignements au 03 27 22 57 30

Enquête INSEE

L'INSEE effectuera entre le 4 juillet et le 13 septembre une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Les enquêteurs sont obligatoirement munis d'une carte officielle. Toutes les réponses sont confidentielles et seront transmises à l'INSEE à des fins statistiques.

VOS DÉMARCHES

Cimetière : bon à savoir

L'entretien des sépultures incombe au propriétaire de la concession ou ses héritiers. Cet entretien vise à

conserver à la sépulture et au monument un aspect de propreté et de bon ordre. Il vise également à s'assurer que la pierre sépulcrale ne soit pas à l'origine de dégradations et dégâts qui menaceraient les sépultures voisines. En cas d'urgence ou de péril imminent, la commune peut se substituer au concessionnaire, au frais de celui-ci, en exécutant des travaux de mise en sécurité. Selon le cimetière et la durée de concession retenue, la conservation du cimetière propose plusieurs emplacements. Le demandeur ne dispose pas du droit de choisir l'emplacement de sa sépulture concédée mais ce sont les cimetières qui imposent un emplacement logique selon l'ordre des allées pour assurer une meilleure gestion de l'espace disponible. L'acte de renouvellement est un acte qui tend à reconduire pour une durée équivalente une concession funéraire non perpétuelle venue à

expiration. Il appartient au concessionnaire ou ses héritiers d'effectuer les démarches de renouvellement auprès du conservateur des cimetières. Un ayant droit ou toute autre personne qui renouvelle une concession funéraire n'en devient pas le titulaire. Le renouvellement est présumé avoir été fait dans l'intérêt de tous les descendants du fondateur. Le renouvellement est possible uniquement pour les concessions dites temporaires de 15, 30, 50 ans directement au bureau des cimetières Saint-Roch et Saint-Jean.

Les démarches administratives sont gratuites

La Ville de Valenciennes met en garde face à la recrudescence de sites Internet privés proposant des services administratifs payants. En effet, de nombreuses démarches administratives gratuites (extrait d'acte de naissance, acte de mariage...) sont proposées par des sociétés privées qui, moyennant rémunération, s'occupent de faire la démarche à la place des consommateurs. Cette façon de procéder n'est pas illégale mais les services normalement gratuits sont proposés à des tarifs très élevés. La Ville de Valenciennes rappelle donc que ce service public est accessible gratuitement

à tous via le site internet de la Ville, www.valenciennes.fr, rubrique "Vos démarches en ligne" ou en se rendant directement au guichet de l'hôtel de Ville.

Subventions pour l'amélioration de l'habitat

Les personnes propriétaires d'un logement de plus de quinze ans dans le quartier du faubourg de Lille et souhaitant réhabiliter leur logement, l'améliorer thermiquement ou y réaliser des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap, peuvent se voir octroyer des subventions. Les conditions de ressources pour bénéficier d'aides financières aux travaux d'économie d'énergie (programme "Habiter mieux") ont été élargies pour les propriétaires occupants ce quartier. Les subventions peuvent aller jusqu'à 35% ou 50% du montant des travaux et sont cumulables avec les crédits d'impôts, la TVA réduite à 5,5% et l'éco-prêt à taux zéro pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique. Les personnes intéressées peuvent se rendre à l'Espace Info Energie (32 Rue Albert 1^{er}) munis d'un avis d'imposition.

Renseignements au 03 62 53 25 14 / awilliant@adilnord.fr

Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00	Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Police municipale : 03 27 22 58 38	Service d'aide à domicile (SAD) :
Police nationale : 17	03 27 22 59 09
Pompiers : 18	Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) : 03 27 29 92 90
SAMU : 15	Conciergerie seniors : 03 27 22 46 66
Appel d'urgence européen : 112	Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15
Accueil sans abri : 115	
Allo enfance maltraitée : 119	

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : détritrus hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

Opération tranquillité vacances

Afin de prévenir les cambriolages, la police municipale peut sur demande assurer une surveillance de l'habitation des Valenciennois partis en vacances. Des passages, pour vérifier en particulier la fermeture des portes, des fenêtres et l'absence d'effraction, sont effectués selon une tournée aléatoire. Tous les Valenciennois propriétaires ou locataires peuvent bénéficier de ce service. Pour cela, il suffit de remplir un formulaire indiquant les jours de vacances du logement et les personnes à contacter en cas de problème. Ce formulaire est disponible dans la rubrique "Vos démarches en ligne" du site Internet de la Ville, www.valenciennes.fr, ou à l'accueil des bureaux de la police municipale. Les jours et heures de ces passages sont notifiés aux demandeurs par un avis déposé dans leur boîte aux lettres.

Renseignements au 03 27 22 58 38



Valenciennes infos

Directrice de la publication : Charlotte Lespagnol
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGOONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal juin 2016



Réduits à nous exprimer en 1 000 signes dans l'espace limité qui nous est attribué dans ce bulletin, nous nous proposons de poursuivre et d'approfondir notre travail d'élus valenciennois d'opposition à travers un échange plus direct et plus constructif sur notre blog où nous serons davantage en mesure de vous communiquer nos critiques, nos propositions, nos projets et de recueillir les vôtres !

Nous invitons donc tous les Valenciennois ouverts au dialogue à nous y rejoindre pour y aborder les sujets susceptibles d'améliorer la qualité de vie pour tous dans notre ville !

Ce blog représentera un espace de liberté où toutes les opinions doivent pouvoir s'exprimer dans le respect des uns et des autres et dans un esprit d'ouverture et de tolérance. Cette démarche correspond à notre conception de la démocratie au quotidien. Nous nous garderons, bien sûr, la possibilité d'utiliser cet espace de publication, même réduit, dans Val'Infos.

Rejoignez-nous sur : valenciennesoxygene.wordpress.com

Didier LEGRAND, Isabelle DELGHEIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

La sécurité : un droit et une liberté

La sûreté des personnes est une priorité absolue. C'est une fonction régaliennne de l'État qui doit augmenter les effectifs de la police nationale et les moyens dévolus à la prévention. Nous avons toujours défendu la police de proximité et l'îlotage. La première des insécurités est sociale ! Surtout dans notre arrondissement durement frappé par le chômage de masse, l'augmentation de la précarité, de la pauvreté et la fermeture des entreprises. Le chômage est d'une violence inouïe notamment envers les jeunes à qui l'avenir est interdit. Et la nouvelle loi travail n'a d'autres ambitions que de rendre les salariés encore plus jetables. La meilleure façon de pacifier la société et d'agir efficacement contre l'insécurité, c'est de partager le travail et les richesses et ainsi créer les conditions du plein emploi. C'est possible ! Nous sommes les 99% contre les 1% qui détiennent plus de 50% du patrimoine mondial. Vive la justice !

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

Face à l'insécurité ...

Les incivilités autrefois gênantes mais qui n'atteignaient pas l'intégrité des personnes ont fait place aux agressions de plus en plus courantes dans notre ville. Des commerçants subissant des dommages corporels par les frappes de voyous qui agissent lâchement en bandes, certaines viennent de Roubaix, Escautpont et autres lieux, ils sillonnent les rues et prennent position souvent aux mêmes endroits notamment les secteurs cœur de ville et vieille poissonnerie, les dommages corporels sont sérieux, mais qu'arrivera-t-il en cas de mort comme à Nantes récemment, un homme égorgé en pleine rue, pour un refus de laisser entrer un individu, est-il normal qu'un illuminé se balade avec un couteau et ne puisse pas être contrôlé légalement par la police ?

La sécurité des Valenciennois est un sujet qui mérite d'être traité en urgence, une protection ciblée et assurée par des sociétés privées pourrait être une ébauche de solution dans un premier temps. Ensuite ce sera une question de budget !

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

Un demi-siècle !

Les 14 et 15 mai, l'association Val en Liesse a fêté ses 50 ans lors d'un grand rassemblement où Binbin a pu saluer les groupes qui ont marqué les différentes éditions de son cortège carnavalesque.



Envies de nature

Pendant trois jours, du 20 au 22 mai, la place d'Armes s'est transformée en ferme grandeur nature avec cochons, lapins et autres animaux de la basse cour.



Les Bleues au Hainaut

Devant 15 000 spectateurs et un public conquis, l'équipe de France féminine de football a battu l'Ukraine 4-0 le 11 avril au stade du Hainaut. Les Bleues sont qualifiées pour l'Euro 2017.



Jeunes et citoyens

Vendredi 29 avril, les jeunes Valenciennois qui voteront pour la première fois lors des prochains scrutins de 2017 ont été reçus à l'hôtel de Ville pour une remise officielle de leur carte d'électeur et du livret du citoyen.



La pluie n'a pas arrêté les coureurs

Pluvieuse mais heureuse, la 30e édition des Foulées valenciennaises a tenu toutes ses promesses en battant son record de participants, sur le 10 km comme sur le 5 km.